

ceux-ci: "fourrures, appareils électriques, armes à feu, bâtons de golf". Un peu plus loin, je vois: "jeux et appareils d'amusement actionnés au moyen de pièces de monnaie, de disques ou de jetons...cendriers...stylos" et ainsi de suite.

Pour parler brièvement d'un article, les fourrures sont-ce des articles de première nécessité ou des articles de luxe? Le ministre nous a dit l'autre jour, après un discours qu'il a prononcé à Toronto, qu'une personne qui fait hautement autorité, son épouse, l'avait convaincu que les fourrures sont des articles de première nécessité. Toutefois, cette conviction a pris naissance après l'exposé budgétaire et non pas avant. Passons maintenant aux armes à feu et à leurs pièces complètes. J'imagine qu'elles sont utilisées surtout par deux groupes de gens, les sportifs et les bandits. Pour les bandits elles sont sans doute des articles de première nécessité, mais pour les amateurs de sport elles sont des articles de luxe. Il en va de même des bâtons de golf, cannes à pêche et autres articles. Je conclus qu'on en est arrivé à ces résultats non pas en se fondant sur le caractère de nécessité ou de luxe des articles en cause, ni en songeant au plus grand bien du plus grand nombre, mais plutôt en cherchant le moindre bien pour le plus grand nombre; en d'autres mots, on a voulu atteindre le plus grand nombre possible en tentant de plaire au plus grand nombre possible de votants. Le principe dont on semble s'inspirer vise le moindre avantage possible pour le plus grand nombre possible de personnes. C'est le seul principe que j'ai pu découvrir dans la liste en cause.

Je tiens à signaler un ou deux chiffres qui figurent ici. Je veux signaler en même temps l'accroissement qui s'est produit au chapitre des dépenses. Prenons, par exemple, le cas des appareils électriques. Nous voyons que 5 des 33 millions de dollars de réduction ont trait aux appareils électriques. En passant qu'il me soit permis de signaler qu'en même temps qu'on se propose de dépenser pour l'agriculture cette année environ 76 millions, ce qui porte le montant à \$1,700,000. J'en viens maintenant au petit poste concernant les allumettes, qui est de \$300,000. Du même coup, je signale que les dépenses de la Société Radio-Canada atteindront de 8 à 23 millions de dollars. Il y a là une raison spéciale, car une taxe réservée à des fins particulières, à laquelle nous nous sommes opposés l'an dernier, a donné beaucoup plus qu'on ne s'y attendait. Par conséquent, ce chiffre,—et je veux prévenir toute réplique à ce sujet,—est peut-être dans un sens, accidentel; toutefois il est là. Nous trouvons ici

une augmentation de 15 millions, contre une réduction de \$300,000 que je signalais il y a quelques instants. Puis nous venons aux bonbons et à la gomme à mâcher. C'est un des postes les plus considérables, soit près de 4 millions. D'autre part, les dépenses du ministère des Transports augmentent d'environ 15 millions. Je ne crois pas devoir consacrer plus de temps à ce sujet, monsieur le président. Je veux simplement faire observer que cette somme microscopique de 33 millions, constitue tout ce que nous pouvons obtenir en fait d'aide, alors que les dépenses s'élèvent de plus en plus.

Je me hâte de conclure. Il nous faut nous arrêter à ces insignifiances,—car c'est bien de cela en effet qu'il s'agit,—alors que des questions importantes demeurent sans réponse. On nous dit de toutes parts que le coût élevé de nos produits peut nous en rendre la vente très difficile. Néanmoins, on continue de percevoir 1,200 millions ou plus sous forme d'impôt sur le revenu des sociétés. Ces impôts relèvent le coût de nos produits et accroissent d'autant les difficultés auxquelles la vente donne lieu. Le ministre se contente de dire aux hommes d'affaires de se mettre à la tâche pour produire de façon plus efficace. Le Gouvernement ne donne toutefois pas l'exemple à cet égard. Il me revient une expression que Shakespeare met dans la bouche d'un de ses personnages: "Il m'est plus facile de dire à vingt personnes ce qu'il faut faire que d'être l'une des vingt qui suivent mes propres bons conseils." Ceci s'applique au cas du ministre.

Nous disposons maintenant de données évidentes, désagréables et alarmantes sur l'étendue du chômage: aujourd'hui même, en effet, nous avons entendu les représentations des membres de l'association des sans-travail. Quoi? L'association des sans-travail! Nous en sommes au point où il y a lieu de créer des associations de sans-travail et pourtant on n'a rien fait. Rien de précis n'a été accompli relativement au chômage. Le Gouvernement n'a même pas voulu reconnaître que le chômage constituait un grave problème. Nous attendons, espérant que la situation se redressera toute seule. Comme je l'ai dit tantôt, on pense que la prospérité vient toute seule. Nous comptons sur l'amélioration de la situation aux États-Unis, amélioration qui ne signifie pas toutefois que nos problèmes seront résolus car nous savons,—je ne reviendrai pas ici sur cette question,—que les États-Unis nous font concurrence de plusieurs façons, de sorte que de l'amélioration qui se fait ressentir dans ce pays il ne faut pas nécessairement conclure que notre problème sera résolu.